

Avril 2026

Déclaration de position en matière de politique publique



Déclaration prospective

Graphic Packaging Holding Company, société mère de Graphic Packaging International, LLC (« Graphic Packaging » ou la « Société »), est une société constituée dans l'État du Delaware et cotée à la Bourse de New York sous le symbole GPK.

Les positions, points de vue et attentes en matière de politique publique exprimés dans le présent document reflètent les opinions de Graphic Packaging à la date de publication et sont fournis à titre purement informatif. Les positions exposées dans le présent document sont celles de la Société et ne reflètent pas nécessairement les points de vue d'une association professionnelle, d'un organisme gouvernemental ou d'une organisation tierce avec laquelle Graphic Packaging pourrait être affiliée ou collaborer. Aucune disposition du présent document n'a pour objet de créer des droits, des obligations ou des engagements contraignants pour la Société.

La présente prise de position fournit des informations rétrospectives concernant l'année civile 2025. Le fait d'avoir soutenu un candidat ou une organisation par le passé ne signifie pas nécessairement que la Société et/ou son comité d'action politique mené par les employés — Employee Political Action Committee (PAC), apportent aujourd'hui un soutien similaire. La Société et son comité d'action politique mené par les employés (PAC) se réservent le droit de cesser de soutenir tout bénéficiaire et peuvent avoir cessé de verser des contributions à certains bénéficiaires mentionnés dans la présente prise de position.

La présente prise de position peut contenir des déclarations prospectives au sens de l'article 27A de la Securities Act de 1933 et de l'article 21E de la Securities Exchange Act of 1934, qui comportent des risques et des incertitudes. Les déclarations prospectives reflètent les prévisions actuelles concernant des événements futurs, fondées sur certaines hypothèses, et comprennent toute déclaration qui ne se rapporte pas directement à un fait historique ou actuel. Les termes « viser », « s'efforcer », « croire », « s'attendre à », « sera », « continuera », « devrait aboutir à », « anticiper », « planifier », « stratégie », « estimer », « objectif », « but », « perspectives », « chercher à », « projeter », « devrait », « serait » et les expressions similaires, ainsi que les variantes ou les formes négatives de ces mots ou expressions, identifient généralement des « déclarations prospectives », qui ne sont valables qu'à la date à laquelle elles ont été formulées.

Les déclarations prospectives reposent sur certaines hypothèses et prévisions concernant des événements futurs qui pourraient ne pas se réaliser ou ne pas se concrétiser. Ces déclarations ne constituent pas des garanties quant aux performances futures. Les déclarations prospectives comportent également des risques et des incertitudes qui échappent au contrôle de Graphic Packaging. Par ailleurs, il peut exister d'autres risques et incertitudes que Graphic Packaging n'est pas en mesure d'identifier à l'heure actuelle ou dont Graphic Packaging ne prévoit pas, pour l'instant, qu'ils aient une incidence significative sur ses activités. Parmi les facteurs susceptibles d'entraîner ou de contribuer à ces écarts figurent les risques, les incertitudes et les autres facteurs évoqués dans les documents que nous avons déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, notamment dans notre rapport annuel sur le formulaire 10-K pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et dans d'autres documents déposés auprès de la SEC. Il ne faut pas se fier indûment à ces déclarations prospectives, car celles-ci ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont formulées, et Graphic Packaging n'assume aucune obligation de les réviser ou de les mettre à jour pour quelque raison que ce soit, sauf si la loi l'exige.

Graphic Packaging International

Prise de position en matière de politique publique

Mise à jour en avril 2026

La politique gouvernementale est l'un des facteurs externes les plus importants qui influencent les activités, la compétitivité et la réussite à long terme de Graphic Packaging International (Graphic Packaging). Les nouvelles lois et les modifications apportées aux lois existantes peuvent avoir des répercussions profondes sur les marchés où nous opérons et sur la manière dont nous menons nos activités. L'évolution de la législation et de la réglementation peut également avoir une incidence sur nos résultats financiers et, par conséquent, sur nos employés, nos retraités, nos fournisseurs, nos clients, les communautés et nos actionnaires.

Graphic Packaging reconnaît que les cadres législatifs et réglementaires varient selon les régions, et que ces perspectives régionales constituent un élément important à prendre en compte dans l'élaboration de notre stratégie en matière de politiques publiques. Compte tenu de l'ampleur de nos activités et de notre exposition réglementaire, les États-Unis constituent notre principal environnement en matière de politique publique. En conséquence, nous menons, lorsque la loi le permet, des actions de plaidoyer et versons des contributions politiques à des candidats et à des organisations dont les positions politiques correspondent à nos priorités commerciales et à nos valeurs, et lorsque cet engagement contribue à l'élaboration de politiques éclairées. Toute activité politique est menée dans le respect des lois et réglementations applicables et est soumise aux exigences internes en matière de gouvernance, de contrôle et de transparence. Par ailleurs, les employés de Graphic Packaging aux États-Unis peuvent participer à l'élaboration des politiques et aux processus politiques en contactant leurs élus locaux et régionaux dans le cadre des campagnes citoyennes organisées par notre Société ainsi qu'en versant des contributions au comité d'action politique de Graphic Packaging International (Graphic Packaging-PAC). Graphic Packaging soutient ces initiatives dans le cadre de son engagement en faveur d'une participation citoyenne ouverte, transparente et responsable.

En 2025, notre action de plaidoyer s'est concentrée sur le commerce international, les coûts liés à la mise en œuvre de la responsabilité élargie du producteur (REP) et la promotion d'une réglementation environnementale pragmatique. Dans le domaine commercial, l'Union européenne (UE) a reporté l'application du règlement européen sur la déforestation (EUDR) au 30 décembre 2026, tandis que les autorités américaines l'ont reconnu comme une barrière non tarifaire, alors même que le secteur de la pâte à papier et du papier a largement échappé aux nouveaux droits de douane et que l'Accord États-Unis-Mexique-Canada (AEUMC) a maintenu les flux en franchise de

En 2025, notre action de plaidoyer s'est concentrée sur le commerce international, les coûts liés à la mise en œuvre de la responsabilité élargie du producteur (REP) et la promotion d'une réglementation environnementale pragmatique. Dans le domaine commercial, l'Union européenne (UE) a reporté l'application du règlement européen sur la déforestation (EUDR) au 30 décembre 2026, tandis que les autorités américaines l'ont reconnu comme une barrière non tarifaire, alors même que le secteur de la pâte à papier et du papier a largement échappé aux nouveaux droits de douane et que l'Accord États-Unis-Mexique-Canada (AEUMC) a maintenu les flux en franchise de droits. Concernant la REP, les premiers barèmes de redevances en Oregon et au Colorado ont confirmé l'exposition aux coûts des matériaux pour les emballages à base de fibres, soulignant ainsi notre volonté de promouvoir une modulation des redevances fondée sur la performance et d'obtenir davantage de clarté sur l'étiquetage de la recyclabilité en Californie. En ce qui concerne les réglementations environnementales relatives à la qualité de l'air et aux

particules fines (PM), l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA) a décidé de demander l'annulation de la norme PM2,5 de 2024 et a lancé un nouvel examen davantage axé sur la prise en compte des coûts et les données scientifiques. Par ailleurs, le Good Neighbor Plan est resté suspendu pendant que l'EPA américaine engageait une procédure de réexamen. Nous avons également fait progresser la prise en compte de la biomasse issue des usines de transformation dans les crédits fédéraux pour l'énergie propre, tout en nous opposant aux politiques susceptibles de fausser les marchés des fibres. De plus, nous avons contesté les classifications au titre de la loi CERCLA (Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act) concernant les substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS), qui risquaient d'étendre la responsabilité en chaîne — le tout dans le respect de notre engagement en faveur de politiques fondées sur la science et proportionnées, qui protègent l'économie circulaire et la compétitivité.

Les priorités en matière de plaidoyer en Europe comprenaient notamment la prise de contact directe avec les décideurs politiques de l'Union européenne et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (Royaume-Uni), ainsi que le soutien apporté à plusieurs initiatives menées par des associations professionnelles (par exemple, Fibre Packaging Europe, l'Association européenne des fabricants de carton (ECMA) et 4evergreen) afin de défendre la position du secteur concernant la réglementation sur les déchets d'emballage. Nous avons expliqué aux responsables le rôle que jouent les emballages en carton dans la promotion d'une économie circulaire, ainsi que l'importance de tarifs équitables en matière de responsabilité élargie du producteur. Nos experts ont également apporté leur soutien aux organismes compétents chargés de la réglementation dérivée liée au règlement de l'UE sur les emballages et les déchets d'emballages (PPWR), tels que le Centre commun de recherche de l'UE, le Comité européen de normalisation (CEN) et d'autres organismes. Nous estimons que l'impact positif de la circularité des emballages en carton devrait être pris en compte dans les nouvelles réglementations ainsi que lors de l'élaboration des critères d'évaluation de la recyclabilité des emballages et de l'optimisation de leur étiquetage.

Nous entretenons des relations avec les responsables publics par divers canaux, notamment les associations professionnelles, les lobbyistes professionnels, les mouvements de base et les contributions politiques. Tous les employés et tiers qui mènent des activités politiques en notre nom sont tenus de respecter les lois américaines et internationales applicables, ainsi que notre Code de conduite. Nous agissons avec intégrité et prenons très au sérieux notre rôle dans le processus politique, conscients de son impact direct sur notre capacité à être compétitifs sur le marché actuel.

Policy Focus Area	Graphic Packaging Position
Neutralité carbone de la biomasse	<p>L'énergie produite à partir de résidus de biomasse fait partie intégrante de nos activités de fabrication et constitue la principale source d'énergie de nos usines de fabrication de carton à base de bois. Nous soutenons les politiques qui reconnaissent la biomasse issue de sources durables comme une source d'énergie renouvelable et qui tiennent dûment compte de son rôle dans un cycle énergétique neutre en carbone.</p> <p>Les résidus de biomasse constituent un sous-produit de la chaîne de valeur des produits forestiers et un élément essentiel de la gestion durable des forêts, dans le cadre de laquelle toutes les parties de l'arbre — de la souche à la cime — sont utilisées de manière responsable. Nous estimons que la gestion durable des forêts est un outil essentiel pour atténuer le changement climatique grâce à la séquestration continue du carbone dans les forêts et dans les produits dérivés du bois à longue durée de vie, tout en permettant une utilisation efficace des ressources renouvelables.</p>
Lutte contre l'exploitation forestière illégale	<p>Nous soutenons les initiatives mondiales visant à mettre fin à l'exploitation forestière illégale et à protéger les écosystèmes forestiers. Nous soutenons les dispositions relatives à la gestion durable des forêts prévues dans l'AEUMC. Nous soutenons également l'objectif de l'EUDR et sa simplification continue, en veillant à ce que sa mise en œuvre soit fondée sur les risques, proportionnée et évite toute charge administrative inutile pour les chaînes d'approvisionnement gérées de manière responsable et présentant un faible risque. Ensemble, ces mesures renforcent les pratiques d'approvisionnement responsable et consolident notre engagement en faveur de chaînes d'approvisionnement durables et sans déforestation.</p>
Diversification et efficacité énergétiques	<p>Nous soutenons les politiques qui favorisent la diversité énergétique et le développement économique, dans le respect de notre engagement en faveur d'une utilisation responsable, efficace et durable des ressources naturelles.</p>
Rapports sur le développement durable	<p>Nous soutenons les politiques de reporting en matière de développement durable et d'ESG qui fournissent des informations utiles aux parties prenantes — notamment aux investisseurs et aux clients — afin de permettre une prise de décision éclairée. Nous préconisons des obligations de reporting qui offrent un niveau de précision et de détail suffisant pour répondre aux besoins des parties prenantes, sans pour autant constituer une charge excessive ni détourner les ressources nécessaires à la réalisation de progrès concrets. Nous soutenons également l'adoption d'une norme nationale qui permettra d'éviter une mosaïque d'exigences au niveau des États (ou, dans le cas de l'UE, des exigences divergentes entre les États membres), ce qui simplifiera le processus de reporting.</p>
Responsabilité élargie du producteur	<p>Nous soutenons les initiatives émanant du marché visant à promouvoir la récupération et le recyclage des emballages en papier et à base de fibres. Nous ne pensons pas que de nouveaux cadres de responsabilité élargie du producteur (REP) soient nécessaires pour les matériaux dont les taux de récupération et de recyclage sont déjà élevés, tels que le papier et les emballages à base de fibres, même si nous reconnaissons que la REP peut contribuer à améliorer les résultats en matière de recyclage pour les matériaux dont les taux de récupération sont faibles. Lorsque des programmes de responsabilité élargie du producteur (REP) sont en place, nous préconisons des barèmes de redevances progressifs et modulés qui tiennent compte du taux réel de récupération et de recyclabilité des matériaux.</p>
Infrastructures	<p>Nous soutenons les investissements publics et privés dans les infrastructures énergétiques, hydrauliques et de transport dans les régions où nous sommes présents, ainsi que dans le développement d'énergies renouvelables et à faible émission de carbone rentables, et dans les technologies de capture et de stockage du carbone.</p>

Domaine d'action prioritaire	Graphic Packaging Position
Exigences obligatoires en matière de composition	Nous ne sommes pas favorables à l'imposition d'exigences en matière de composition sur les emballages, car le choix des matériaux doit être déterminé en fonction de l'adéquation à l'usage prévu et des critères établis en matière de conception d'emballages durables. Nous soutenons les politiques qui tiennent compte de la teneur en matériaux recyclés et des caractéristiques renouvelables des matériaux afin de promouvoir des modèles d'utilisation circulaire des ressources.
Interdictions de produits	Nous nous opposons généralement aux mesures qui restreignent le choix des consommateurs en interdisant, en limitant ou en imposant une redevance ou une taxe sur les emballages et les produits en papier et en carton.
Recyclage	En tant que grand utilisateur de fibres de récupération et fabricant d'emballages en carton recyclé, nous soutenons les lois et réglementations qui n'entravent pas notre capacité à acheter, transformer ou utiliser des matériaux recyclés. Nous soutenons les mesures visant à élargir l'accès du public au recyclage et à accroître la valorisation des matériaux. Nous soutenons également les approches harmonisées en matière de systèmes de collecte des déchets d'emballages et de tests de recyclabilité, ainsi que les bonnes pratiques qui permettent de maintenir les matériaux dans le circuit de recyclage et d'améliorer les taux de recyclage globaux.
Transports	En tant que grand expéditeur de marchandises, nous soutenons les mesures qui permettent d'améliorer l'efficacité et la compétitivité de nos transports routiers, portuaires et ferroviaires, et nous encourageons la transition vers des modes de transport à faibles émissions.
Effectif	Nous soutenons les initiatives prises aux niveaux régional, national et international pour améliorer l'éducation, combler les déficits de compétences et renforcer la formation de la main-d'œuvre, ainsi que pour promouvoir un milieu de travail inclusif, équitable et diversifié.

Contributions politiques

Le comité d'action politique de Graphic Packaging est un comité d'action politique volontaire et non partisan, enregistré auprès de la Commission électorale fédérale des États-Unis (FEC). Ce programme offre aux employés éligibles et aux membres de notre conseil d'administration un moyen légal et éthique de mettre en commun leurs contributions personnelles afin de soutenir des candidats qui défendent des causes importantes pour nos activités, nos employés et nos autres parties prenantes.

Le comité d'action politique de Graphic Packaging est un fonds distinct et séparé qui fonctionne en totale conformité avec la loi fédérale sur les campagnes électorales (Federal Election Campaign Act) ainsi qu'avec les lois et réglementations électorales fédérales et étatiques applicables, y compris les obligations de divulgation. Toutes les contributions versées au comité d'action politique de Graphic Packaging servent à soutenir des candidats, soit directement, soit par le biais de contributions aux comités d'action politique (PAC) des associations professionnelles du secteur. Le comité d'action politique de Graphic Packaging est indépendant de tout parti politique, candidat ou organisation. Conformément à la loi, Graphic Packaging prend en charge l'ensemble des frais administratifs et des dépenses de fonctionnement du comité d'action politique. La supervision est assurée par un conseil d'administration — composé de dirigeants de Graphic Packaging — qui examine et approuve toutes les contributions politiques et les paiements connexes.

Le conseil d'administration du comité d'action politique de Graphic Packaging évalue les candidats de manière non partisane, selon les critères suivants :

- Une réputation irréprochable, une intégrité sans faille et un engagement manifeste en faveur d'une conduite politique éthique.
- Position et bilan de vote sur les questions qui revêtent le plus d'importance pour la Société et notre secteur.
- Désigne une région géographique dans laquelle se trouve un site de Graphic Packaging ou un centre pour les employés.
- Fonctions de direction et mandats au sein de comités.
- Chances de remporter les élections.

Aux États-Unis, toutes les contributions financières respectent strictement les lois fédérales et étatiques en vigueur régissant les plafonds de contribution, les sources de financement, les conditions d'éligibilité et les obligations de déclaration. Les informations relatives aux contributions sont du domaine public et peuvent être facilement consultées par les parties intéressées auprès de la Commission électorale fédérale (FEC), de l'Internal Revenue Service et des secrétaires d'État. Conformément à la réglementation, le comité d'action politique de Graphic Packaging transmet à la FEC des rapports détaillant l'ensemble des recettes et des dépenses.

Graphic Packaging n'effectue aucune dépense indépendante et ne verse aucune contribution aux super comités d'action politique, aux groupes 527 ou aux entités 501(c)(4), et ne soutient aucune initiative référendaire. Dans de rares cas, il peut nous arriver d'utiliser les ressources financières de l'entreprise pour défendre notre position sur des questions importantes d'intérêt public. Les contributions de l'entreprise sont soumises au même processus rigoureux d'examen et d'approbation que celles du comité d'action politique de Graphic Packaging.

Implication des associations professionnelles et des organisations civiques

Graphic Packaging est membre de nombreuses associations professionnelles et commerciales dont l'objectif commun est de promouvoir les intérêts commerciaux des entreprises adhérentes. Notre collaboration avec ces associations nous aide à définir les priorités qui concernent Graphic Packaging et le secteur de l'emballage en carton. Les associations professionnelles soutiennent leurs entreprises membres en :

- Défendant les positions de l'entreprise et du secteur.
- Établissant des relations essentielles.
- Sensibilisant les élus, les responsables nommés et le grand public.
- Contribuant à la prise de décisions politiques éclairées et judicieuses.
- Participant à des initiatives intersectorielles visant à promouvoir l'utilisation, la valorisation et le recyclage des matériaux à base de papier.

Les associations professionnelles et commerciales regroupent souvent des membres aux opinions diverses en matière de politique publique. Bien que Graphic Packaging s'efforce de jouer un rôle de premier plan au sein des principales associations professionnelles, il peut arriver que nous ne partagions pas les positions adoptées par une association ou ses membres. Nous avons pour habitude, et c'est ce que nous privilégions, de nous inscrire dans le processus décisionnel de l'association afin de garantir que nos points de vue soient relayés et pris en compte dans les politiques, la stratégie et les actions de l'association. Indépendamment de toute position adoptée par l'association, les prises de position de Graphic Packaging en matière de politique publique sont déterminées de manière indépendante et reflètent les opinions propres à la Société.

Graphic Packaging a également noué des partenariats avec des associations civiques et des organismes d'aide sociale (au sens de l'article 501(c)(4) du Code des impôts américain) qui jouent un rôle important dans les débats sur les politiques publiques et peuvent mener des activités de défense d'intérêts. L'adhésion à des associations professionnelles et à des organisations civiques, ainsi que les contributions versées à celles-ci, sont examinées par notre vice-président chargé des affaires gouvernementales (VPGA) et soumises au même processus d'autorisation et de contrôle que les dépenses à caractère politique.

Gouvernance

Graphic Packaging s'engage à respecter les normes les plus strictes en matière d'éthique dans le cadre de sa participation à la vie politique, comme le stipule le Code de conduite de la Société. Le vice-président chargé des affaires gouvernementales (VPGA) définit la stratégie de la Société en matière de politique publique et supervise ses activités politiques, notamment les dépenses et les contributions politiques versées par l'intermédiaire du comité d'action politique de Graphic Packaging, ainsi que sa participation à des associations professionnelles et à des organisations civiques. Ces activités font l'objet d'audits périodiques visant à garantir le respect de la législation en vigueur et des politiques de la Société.

Notre vice-président chargé des affaires gouvernementales fait régulièrement le point sur nos activités en matière de politique publique auprès de notre équipe de direction et de notre conseil d'administration. Vous trouverez des informations complémentaires sur notre cadre de gouvernance et nos politiques d'entreprise dans les sections « Gouvernance en matière de développement durable » et « Pratiques commerciales » de notre Rapport d'impact 2025, ainsi que dans les sections GRI 2-9 « Structure et composition de la gouvernance », 2-13 « Délégation des responsabilités en matière de gestion des impacts », GRI 2-23 « Engagements stratégiques », 205 Lutte contre la corruption et 206 Comportements anticoncurrentiels, ainsi que sur notre page web [Divulgations et politiques d'entreprise](#).

Nous collaborons avec des équipes internes et externes afin de respecter nos principes de transparence, d'intégrité et de conformité, notamment avec des conseillers juridiques, des équipes d'audit et des consultants de la FEC.

Contributions politiques

Graphic Packaging s'engage à faire preuve de transparence quant à ses relations avec les responsables publics, notamment en matière d'actions de sensibilisation, de dons politiques et de dépenses liées au lobbying. Les données figurent dans les tableaux ci-dessous ainsi que dans les rapports publiés sur le site web de la FEC sous la rubrique « Graphic Packaging International, LLC Political Action Committee ID : » C00282566. Les lettres que nous rédigeons ou auxquelles nous nous associons dans le cadre de nos actions de plaidoyer font partie du domaine public.

Contributions politiques, lobbying et dépenses des associations professionnelles aux États-Unis^a

	2022	2023	2024	2025
Campagnes politiques	7 000 \$	8 500 \$	12 500 \$	8 500 \$
Organisations politiques	17 500 \$	15 000 \$	15 000 \$	12 500 \$
Lobbyistes ou organisations de lobbying	520 000 \$	518 000 \$	545 000 \$	726 719 \$
Associations professionnelles ^a	2 963 000 \$	3 206 000 \$	3 570 000 \$	3 302 043 \$

- a. Les dépenses liées aux associations professionnelles comprennent les cotisations annuelles, le soutien aux initiatives du secteur et peuvent inclure certains frais de lobbying du secteur.

Adhésions à des associations professionnelles^a et industrielles dont les cotisations, d'un montant supérieur à 25 000 dollars, ont été versées par Graphic Packaging en 2025

- 100% Recycled Paperboard Alliance
- American Forest & Paper Association
- British Printing Industries Federation
- European Carton Makers Association
- Foodservice Packaging Institute and Paper Cup Alliance
- Forest Resources Association
- Georgia Forestry Association
- German Folding Carton Association (FFI)
- National Association of Manufacturers
- National Council for Air and Stream Improvement
- Paperboard Packaging Council
- Pro Carton
- Recycled Paper Technical Association

- a. Les associations professionnelles et commerciales répondant aux critères de l'article 501(c)(6) du Code des impôts américain.

Candidats ou organisations américains^a ayant reçu des contributions politiques du comité d'action politique (PAC) de Graphic Packaging en 2025

Nom du comité	Partie	Montant
Au niveau de l'État et au niveau local		
ForestPAC (Géorgie)	S/O	5 000 \$
Au niveau national		
Comité d'action politique de l'AF&PA	S/O	5 000 \$
Comité d'action politique du secteur des affaires	S/O	2 500 \$
Candidats individuels		
Sanford Bishop, membre du Congrès américain (Sanford Bishop for Congress)	Démocrate	2 500 \$
Le sénateur John Boozman (Boozman for Arkansas)	Républicain	1 000 \$
Le sénateur John Thune (Friends of John Thune)	Républicain	1 000 \$
Dan Newhouse, membre du Congrès américain (Dan Newhouse for Congress)	Républicain	1 000 \$
Dave Joyce, membre du Congrès américain (Friends of Dave Joyce)	Républicain	1 000 \$
Le sénateur John Cornyn (Texans for Senator John Cornyn Inc.)	Républicain	500 \$
La sénatrice Tammy Baldwin (Tammy Baldwin for Senate)	Démocrate	500 \$
La sénatrice Tammy Duckworth (Tammy for Illinois)	Démocrate	500 \$
Bruce Westerman, membre du Congrès américain (Westerman for Congress)	Républicain	500 \$

- a. Organisations politiques répondant aux critères de l'article 527 du Code des impôts américain



Graphic
Packaging

INTERNATIONAL